

Depuis près de 35 ans, Histoire & Collections est un groupe de presse connu et reconnu dans les secteurs de la défense (histoire et matériel) et des loisirs.

Repris en juillet 2016, par le **Groupe Sophia Communication de Thierry Verret et Gilles Gramat**, Hommes de Presse convaincus par la pertinence des titres et le professionnalisme des journalistes qui les animent.

MediaObs est la régie publicitaire des titres Histoire & Collections.

1. HISTOIRE ET COLLECTIONS PUBLICATIONS

Spécialisées dans les domaines de l'actualité et de la collection, de véhicules, de militaria, de maquettes et du vintage

5 centres d'intérêts experts :

- **Actualités**
RAIDS
RAIDS AVIATION
- **Militaire**
MILITARIA
GBM (Guerre, Blindé et Matériel)
- **Locomotion**
CHARGE UTILE
- **Loisirs**
WINGMASTERS
STEELMASTERS

2. HISTOIRE ET COLLECTIONS EDITION

Éditeur de livres très actif dans ces domaines, Histoire & Collections publie plus d'une centaine d'ouvrages par an en français et en anglais

3. HISTOIRE ET COLLECTIONS EVENTS

Acteur majeur, Histoire et Collections expose dans de nombreux salons et participe aux principaux événements :

- Museum Connection (Paris) – Janvier
- Rétromobile (Paris) – Février
- Salon Vivre l'Histoire (Paris) – Février
Paris Espace Champerret
- Les Heures Historiques de Sully sur Loire – Mai
- Eurosatory (Villepinte) – Juin
- Aéroputes, (Le Bourget) – Octobre
- Euronaval (Le Bourget) – Octobre
- Bastogne Barracks (Bastogne/Belgique) – Décembre
- Salon de la figurine (Sèvres) – Novembre
- Epoqauto (Lyon) – Novembre
- Milipol (Paris) – Novembre

CONCEPT

Histoire de Guerre Blindés et Matériel
Magazine dédié à l'Histoire 100% de l'Armée française
1^{ère} et 2nde guerre mondiale.

POSITIONNEMENT

Magazine de transmission de l'histoire aux jeunes générations,
Partager une documentation inédite historique et technique sur les unités françaises,
leur matériel, leur organisation

PERIODICITE

Trimestriel, HS

PRESENTATION

Rédacteur en chef : **François Vauvillier**, Fondateur du Groupe Histoire et Collections
avec Militaria magazine, signature reconnue et respectée,
116 Pages – Couverture vernie – Dos carré collé, iconographie rare et de grande qualité.
Prix de vente : 12.50 €

PERFORMANCES

Tirage : 15 000 exemplaires dont 2 000 abonnés

Distribution : MLP

CIBLE

Prioritairement des Hommes, passionnés d'histoire et de matériels militaires,
anciens combattants, collectionneurs ou curieux en recherche de culture historique
sur la période.



CALENDRIER DE PARUTION 2022

N°	DATÉ	PARUTION	TECHNIQUE
139	JANVIER	28 DÉCEMBRE	9 DÉCEMBRE
140	AVRIL	31 MARS	11 MARS
141	JUILLET	30 JUIN	13 JUIN
142	OCTOBRE	30 SEPTEMBRE	14 SEPTEMBRE
143	JANVIER 2023	30 DÉCEMBRE	13 SEPTEMBRE

TARIFS 2022 (Euros H.T.)

EMPLACEMENT	COUT
4 ^e de couverture	1 800
3 ^e de couverture	1 600
2 ^e de couverture	1 700
Page	1 400
Double Page	2 800
1/2 Page	800
1/4 Page	500
1/8 Page	300
1/16 Page	200

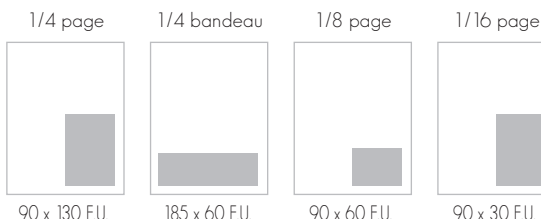
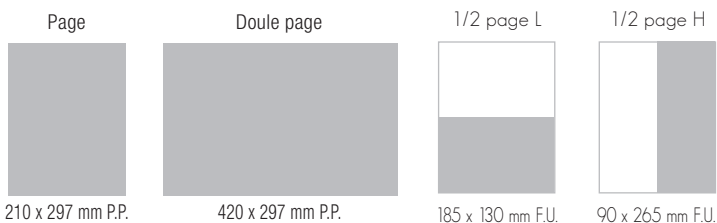
Opérations Spéciales
Encarts

Nous consulter
-

DÉGRESSIFS (Euros H.T.)

EMPLACEMENT	COUT
Jusqu'à 5 insertions	10%
De 6 à 12 insertions	20%
A partir de 13	30%
Remise Professionnelle Cumul des mandats	15% 3%

INFORMATIONS TECHNIQUES



> **REMISE DES
ÉLÉMENTS** : J-30

> **IMPRESSION** :
offset, trame 150

> **MODE DE
BROCHAGE** :
dos carré collé

> **ÉLÉMENTS À FOURNIR** :

document PDF 1.3 + 1 épreuves de photogravure. Rajouter 5 mm de rogne et les traits de coupe pour les formats plein papier. Pour les doubles pages, nous fournissons impérativement deux pages simples. Pour les pages nécessitant un blanc tournant (cadre blanc autour de la page), le cadre doit faire au minimum 1 cm.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute souscription d'un ordre de publicité implique pour l'annonceur et son mandataire l'acceptation des conditions générales ci-dessous, valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

CONCLUSION DU CONTRAT

Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions du tarif. L'éditeur se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire à l'esprit ou à la présentation du magazine. Il en est de même si une annonce paraît contraire à la législation en vigueur ou est refusée par l'ARPP.

REPORT ET ANNULATION DE PARUTION

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit dix semaines avant la date de parution.

UTILISATION DU TITRE

Les titres des publications appartenant à leurs éditeurs respectifs, leur nom ne peut être utilisé dans une annonce de publicité sans autorisation préalable écrite de l'éditeur (nous consulter).

RÈGLEMENT

Tout ordre de publicité d'un annonceur transmis par un mandataire ne sera valablement pris en compte que contre remise par l'annonceur au régisseur d'une notification de mandat dûment remplie et signée qui devra préciser notamment que les conditions générales de vente dudit régisseur ont été portées à la connaissance de l'annonceur qui déclare les accepter (modèle fourni par MediaObs sur demande). Le règlement sera demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émanera d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou lorsque le client n'aura pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures ou pour tout dépassement d'encours tel qu'autorisé et estimé par MediaObs. Suivant l'importance ou la nature du travail à exécuter, il pourra être alors demandé une avance de 30% du montant HT à la commande. La publicité est payable sans escompte à 45 jours fin de mois de facturation.

MODIFICATIONS

MediaObs se réserve le droit de modifier ses tarifs et sa politique commerciale sans délai ni préavis.

DOCUMENTS ET BON À TIRER

Les documents techniques devront être de qualité conforme aux spécifications techniques des supports. Dans le cas contraire, MediaObs ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise qualité de leur reproduction. Par ailleurs, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures implique l'accord de l'annonceur et dégage la responsabilité de MediaObs. Tous les textes, fichiers informatiques ou photographies de type rédactionnel seront précédés ou suivis de la mention « publi-information » ou « publi-reportage ». Ces textes, photographies ou fichiers informatiques devront être soumis à l'accord des supports et de la régie. Les fichiers informatiques et documents non réclamés dans un délai de 12 mois suivant la parution seront détruits. La réalisation de typons ou tout document technique par MediaObs ou les supports fera l'objet d'une facturation de frais techniques. Toute création publicitaire exécutée par les soins de la régie ou des supports reste leur propriété artistique.

CRÉATIONS GRAPHIQUES

Les créations graphiques réalisées par MediaObs pour le compte des annonceurs sont destinées exclusivement aux parutions faisant l'objet d'un ordre de publicité signé par MediaObs dans les supports dont il assure la régie publicitaire. L'annonceur peut cependant acquérir le droit d'exploiter ces créations dans tout autre support de communication pour un montant forfaitaire équivalent à trois fois le prix facturé pour cette prestation.

JUSTIFICATIFS

Pour les titres adhérents à l'outil e-justifs, conformément aux accords pris par le SEPM et l'Udecam, 2 exemplaires papier au plus seront envoyés par numéro et par agence utilisant l'outil.

LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les relations entre MediaObs et le client sont soumises au droit français, qui est seul applicable. Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, auquel il est fait attribution de juridiction et ce nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

CONTACTS

Team Co

Martin Rougé

mrouge@mediaobs.com

01 44 88 89 10

Studio

Cédric Aubry

caubry@mediaobs.com

01 44 88 89 05

Louis Fourquet

studio@mediaobs.com

01 44 88 89 26